ier - thomas

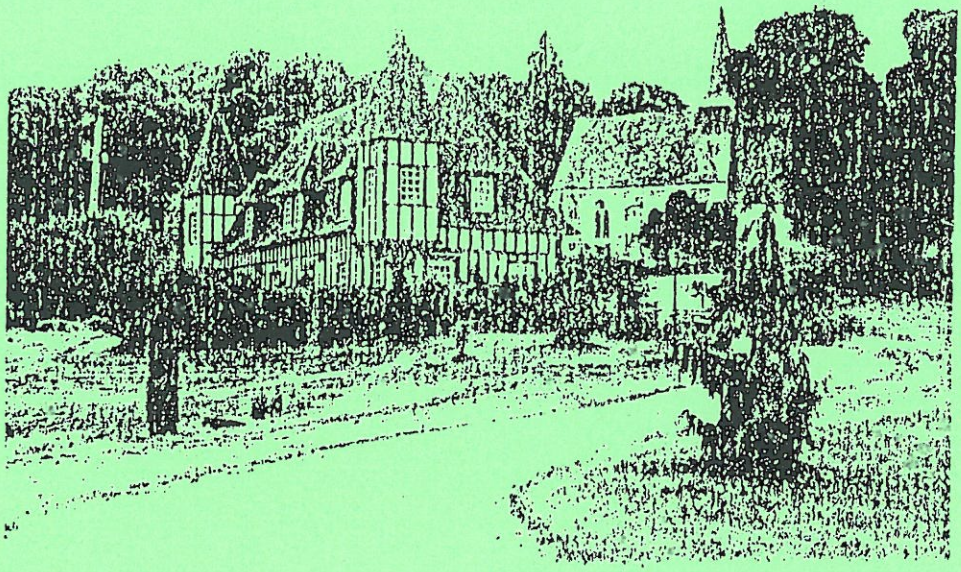

bulletin d'information

juin 1994

AU TEMPS JADIS

Les extraits que nous vous proposons sont issus des "Mémoires et Notes" de Monsieur Auguste de PREVOST (1862).

Suite du bulletin de Décembre 93 :

Nous avons eu le bonheur de rencontrer dans un manuscrit de la bibliothèque de Rouen, intitulé "Fiefs et Bénéfice Tome 3, Page 465" un aveu contenant le détail de la mouvance de Bec Thomas au commencement du XVII siècle. Ce genre de document intéresse trop vivement l'histoire locale et la topographie pour que nous ne nous empressions pas de communiquer à nos lecteurs ceux que nous pourrons recueillir : "Adveu de la Baronnie du Bec Thomas rendu en 1612 par dame Anne de Sabrevoys, femme séparée quant aux biens, de messire Jacques de BEAULIEU, sire du lieu".

Relèvent de la dite baronie les arrières fiefs ci-après "La terre et seigneurie de la Harengère, qui est un seul fief entier, paroisse de la Harengère, et un quart de fief nommé du Buscrichard sis paroisse de Criquebeuf la Campagne. Lesquels fiefs possédés par Jean de NOLLENT, baron de Saint Julien pour et au nom de demoiselle Marie du BUSC, son épouse.

Un fief entier nommé de Pescheveron, paroisse de Criquebeuf la Campagne à Claude de LAUNOY, sieur de Houdin, ayant épousé demoiselle Louise de LUNES, duquel fief relève le fief Doinel dont est tenant Richard de NOLLENT, sieur de St Cir".

Le fief vivant qui est un huitième de fief "paroisse de Fouqueville, qui est possédé par les Célestins de Mantes.

Le fief de la Serpe qui est un quart de fief, assis à Lery, à Antoine COLAS"

Le fief de Troussebout, huitième de fief de Haubert, paroisse de Saint Nicolas du BOSC ASSELIN (maintenant La Saussaye) a messire OZIAS de BONIFASSE, chevalier de l'ordre du roi, pour et au nom de damme Anne DESCHAMPS, son épouse"

... / ...

Le fief de Mont Poignant, plein fief de Haubert PAROISSE DE Saint Ouen de Pontcheuil à Nicolas de CAMPION, escuyer"

Le fief de Bosc Ferrey, huitième de fief de Haubert assis aux Hautres, terre paroisse de Thuit Signol, aux héritiers de Jean LAMY"

Le fief de Montfort, paroisse de Saint Denis desMonts à Nicolas de La BARGE"

Le fief de Landemare,quart de fief assis paroisse de Fouqueville à François LANGLOIS"

Le fief de Porpinchey assis paroisse de Saint Pierre des Cerqueux (Saint Pierre des Fleurs) à Louis ROUTIER.

Il y avait autrefois dans cette commune "Le Bec Thomas", un marché la mardi avec des mesures particulières au moins pour les grains, et une foire le mardi-gras.
Plusieurs anciens chemins, à plus de deux lieux aux alentours, s'appelaient : "Chemin du Bec Thomas".

Dans une charte en faveur de l'Abbaye du Bec, sous la date de 1267, les redevances sont stipulées suivant la mesure du Bec Thomas.
On voit encore l'emplacement de l'ancienne halle près de l'église (cette halle était située entre le chemin qui monte au cimetière et la maison normande actuelle.) ; cette halle a été vendue à la commune d'Harcourt qui l'a revendue par la suite.

Cette église, sous le choeur de laquelle se trouve une crypte qui recevait les restes des seigneurs qui ont été profanés en 1793, n'est pas placée au centre de la population. Mais de nombreux actes établissent qu'autour d'elle, il existait un bourg, et le moulin le plus voisin s'appelle : "Le Moulin de Bourg" dans quelques titres.
La tradition du pays est qu'une ancienne église plus considérable a été détruite au commencment du XVIII siècle, et que l'on en voit encore la porte, servant de fermeture, à un bâtiment rural de Saint Amand des Hautes Terres.
L'emplacement de la chapelle primitive était restée très reconnaissable il y a peu d'année dans l'enceinte du chateau.
Le registre d'Etienne VIPART portait que la chapelle avait été reconstruite avec le chateau et qu'en 1493, plus de trois siècles s'étaient écoulés sans que messe

... / ...

y eut été dite.
On a trouvé autour du chateau et dans la vallée, des boulets des biscaïens, et de nombreux ossements.
Au XVIII siècle il existait encore des traces évidentes de retranchements militaires.
Un des trieges a conservé le nom de : "Camp du Roi".
Il a été découvert notamment dans le bois de Cornai, des tuiles à rebords et des monnaies anciennes.

Il a existé au Bec Thomas jusqu'au milieu du XVIII Siècle, un tabellionage où les ducs d'Elbeuf ont passé des actes importants, et pour lequel ils paraissent avoir eu une prédilection particulière.
Il y avait aussi une sergenterie mentionnée en 1488.
458 feuillets in-folio des minutes du tabellionage du Bec Thomas de 1623 à 1632 sont conservés au archive départementale.
Un de ces actes est une renonciation du 27 mai 1632 à une communauté de bien entre elle et son mari, faite par Madame Catherine Henriette légitimée de FRANCE femme de Charles de LORRAINE, duc d'Elbeuf.

la population est d'environ 320 individus. Il n'y a qu'un seul hameau Mont Herout (Mons Herldi). Il est a noté également l'existance de trois moulins : "Le Moulin du Bourg, Le Moulin Guillaume, et Le Moulin Espaillard.
Le nom de ce lieu ne se prononce jamais dans le pays, que "BeThomas" et même c'est ainsi que l'on trouve écrit dans Masseville, dans l'arbre généalogique de la maison de Tournebu et dans plusieurs actes très anciens du tabellionage.
Le Chartier de Radepont renferme divers titres concernant la seigneurie de Bec Thomas.

Les renseignements ci-dessus décrits ont été puisés dans :
" Mémoires et notes de Monsieur Auguste LEPREVOST
pour servir d'histoire du département de l'Eure,
par
Messieurs Léopold DELISLE et Louis PASSY."

Evreux - Imprimerie Herissey
Janvier 1862

ETAT CIVIL

CARNET ROSE :

Nous présentons nos félicitations à Mr et Mme MUE, pour la naissance de leur fils Marvin, né le 11 Janvier 1994

A compter du 1er Janvier 1994, le Conseil Municipal a décidé de s'associer à la Caisse d'Epargne de Haute Normandie et offre la somme de 100 Frs aux nouveaux nés de la Commune.

INFORMATIONS :

Dimanche prochain à l'heure de l'apéritif, nous souhaiterons une bonne retraite à notre ancien facteur Marc BEAUCOUSIN.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES AGEES
DU CANTON D'AMFREVILLE LA CAMPAGNE

B.P. 10
27370 AMFREVILLE LA CAMPAGNE

Téléphone : 32.34.62.58

RAPPEL

Toute communication téléphonique concernant l'association doit être faite au:

32.34.62.58

Les permanences sont assurées au bureau situé : 13, RUE DE BOURY à AMFREVILLE LA CAMPAGNE.

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI de 9h à 12h.

LUNDI, MAI, JEUDI, VENDREDI de 13 h 30 à 16 h 30.

(Sauf en cas de rendez-vous)

NORMANDIE
CRAM

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE en FAVEUR des PERSONNES AGEES

AIDE MENAGERE A DOMICILE

Barème de ressources et tarifs horaires

Année 1994

N° des tranches	Ressources mensuelles (1)		Participation des assurés - Année 1994	du 1.1.94 au 30.6.94		du 1.7.94 au 31.12.94	
	Personne seule	Ménage		Participation CRAM	Tarif horaire	Participation CRAM	Tarif horaire
	Jusqu'au plafond d'aide sociale		*AIDE SOCIALE*				
I	inférieures à 4 238 F	inférieures à 7 363 F	6,30 F	72,03 F	78,33 F	72,67 F	78,97 F
II	de 4 239 F à 4 542 F	de 7 364 F à 7 855 F	10,80 F	67,53 F	"	68,17 F	"
III	de 4 543 F à 5 128 F	de 7 856 F à 8 602 F	16,10 F	62,23 F	"	62,87 F	"
IV	de 5 129 F à 5 651 F	de 8 603 F à 9 278 F	24,70 F	53,63 F	"	54,27 F	"
V	de 5 652 F à 6 279 F	de 9 279 F à 10 025 F	36,60 F	41,73 F	"	42,37 F	"
VI	de 6 280 F à 7 022 F	de 10 026 F à 10 706 F	51,50 F	26,83 F	"	27,47 F	"
VII	de 7 023 F à 7 524 F	de 10 707 F à 11 366 F	63,20 F	15,13 F	"	15,77 F	"
VIII	de 7 525 F à 8 021 F	de 11 367 F à 12 029 F	71,30 F	7,03 F	"	7,67 F	"
IX	de 8 022 F à 9 445 F	de 12 030 F à 14 212 F	72,60 F	5,73 F	"	6,37 F	"
X	au delà de 9 445 F	au delà de 14 212 F	76,60 F	1,73 F	"	2,37 F	"

(1) A l'exclusion de l'allocation logement, des pensions attachées aux distinctions honorifiques et des intérêts des livrets de caisse d'épargne. (Circulaire CNAVTS n° 24/86 du 2 avril 1986). Il en est de même du Revenu Minimum d'Insertion. Par contre, le loyer, les annuités de remboursement des prêts d'accession à la propriété et les frais de chauffage ne peuvent être déduits.

ENVIRONNEMENT :

Pour l'enlèvement des ordures ménagères et assurer un meilleur service aux riverains, un aménagement à été crée Chemin des Landrines.
Coût des travaux et géomètre .... 7 700 Frs

CONTAINER VERRE :

Pour information, nous vous indiquons ci-dessous les tonnages de verre collectes dans les Communes de notre Canton pour le 1er trimestre 1994.

Amfreville la Campagne	*4.944*
Bec Thomas	*1.818*
Fouqueville	*1.818*
Le Gros Theil	*6.441*
La Harengère	*3.631*
La Haye du Theil	*1.892*
Mandeville	*3.568*
La Pyle	*989*
Saint Cyr la Campagne	*3.318*
Saint Germain de Pasquier	*456*
Saint Meslin du Bosc	*552*
Saint Nicolas du Bosc	*806*
Saint Ouen de Pontcheuil	*1.119*
Saint Pierre des Fleurs	*4.063*
Saint Pierre du Bosguérard	*3.617*
La Saussaye	*11.978*
Thuit Anger	*4.159*
Thuit Signol	*9.358*
Thuit Simer	*2.417*
Tourville la Campagne	*3.313*
Vraiville	*4.032*
Déchetterie	*3.635*
TOTAL	*77.924*

DECHETTERIE :

Nous vous rappelons les heures d'ouverture de la déchetterie du Canton.

Lundi : 8h à 12h
Mercredi : 14h à 18h
Samedi : 8h-12h et 12h30-17h30

ACCES A LA DECHETTERIE

Règles Générales

1) La déchetterie est ouverte à tous les habitants du canton pouvant justifier de leur identité et du paiement d'une taxe sur l'une des Communes du Canton (excepté ST DIDIER DES BOIS).

2) Les déchets déposés doivent être le rebut de ce qui est couramment rejeté par les maisons ou les propriétés particulières (sans qu'il y ait intervention d'un professionnel établi en tant qu'artisan ou entreprise).

3) Tous les déchets doivent être triés :

- Verre
- Huile de vidange
- Papier
- Carton
- Ferrailles (pas de carcasses de voitures)
- Gazon
- Tailles de haies et d'arbustes (acceptés en quantité
- Gravats (raisonnable et résultant
(d'un entretien normal ou
(d'un aménagement réalisé par
(l'occupant d'une habitation)
(au titre de "bricolage".
- Encombrants (lits, matelas, canapés ou autres objets, n'appartenant pas à la liste ci-dessus, provenant de la résidence d'un particulier).

4) Ne sont pas admis :

- les ordures ménagères
- les liquides autres que les huiles moteurs
- les matières fermentescibles.

5) Les Professionnels n'ont pas accès à la déchetterie dans le cadre de leur activité.

6) Pour les professionnels "des espaces verts", ils peuvent s'adresser à l'A.R.C.A Ateliers "La Louveterie" 27520 THUIT HEBERT Tél : 32.42.41.11, FAX 32.56.98.99.

C O M M I S S I O N D E S F E T E S

CREPE PARTY :

Le 13 Mars, les enfants de Bec-Thomas déguisés à leur convenance étaient conviés à la salle communale avec leur famille.
Des récompenses furent distribuées à tous les enfants costumés.
Tout le monde s'est revu exécuter les danses des fêtes communales des dernières années grâce à la cassette vidéo réalisée par Mr et Mme AUMONT.
Nous leur adressons nos plus sincères remerciements ainsi qu'à Mr et Mme GUILLEMOT pour le prêt du matériel et des autres films pour divertir les enfants.
En fin d'après midi, chacun a pu partager un goûter copieusement garni de crêpes de chocolat chaud et de jus de fruit.

REPAS DES ANCIENS :

Le 24 Avril, le Comité des fêtes et Mr le Maire de Bec-Thomas avaient donné rendez vous aux anciens de la commune pour leur repas annuel, à la salle des fêtes de La Harengère.
Pour commencer dans la bonne humeur, un cocktail accueillait les convives pendant lequel Mr SOENEN notre Maire souhaitait la bienvenue à tous en présence de Mr LEMAIRE Conseiller Général et de Mr LENOIR Maire de la Harengère accompagné de son épouse.
Un succulent repas attendait les heureux convives, de la coquille St Jacques flambée en passant par le trou normand et le tournedos Henry IV jusqu'à la tourte aux pommes. Le champagne fut offert par Mr et Mme SOENEN et les alcools par Mr et Mme EUDIER
Nos remerciements aux membres du Comité et à leurs épouses qui ont assuré le service.

DUATHLON :

C'est le 5 Juin 1994 par un soleil inespéré que notre duathlon eut lieu.
Une très bonne ambiance pendant cette journée heureusement ensoleillée.
Le matin, soixante enfants participèrent à l'épreuve scolaire, ils furent récompensés de leurs efforts puisque beaucoup de coupes leur furent distribuées et chacun eut un lot.
L'après midi, nombreux furent les spectateurs mais aussi les concurrents, beaucoup plus dans l'épreuve relais que dans l'épreuve promo.
Bravo aux féminines qui malgré un parcours très sélectif, se sont bien imposées pour le classement général.
Les premiers se virent attribuer de jolies coupes mais chaque participant eut droit à un lot de récompense.
Merci à Mr et Mme SOENEN qui ont offert une coupe à chaque épreuve et autorise que l'on fasse le parking auto dans leur propriété.
Merci à la maison PREVOST pour leur précieuse collaboration.

Reitérons nos remerciements à Gerard PETEL, principal organisateur de cette épreuve sportive mais aussi à tous les bénévoles.

FETE COMMUNALE :

Vendredi 17 Juin 1994 :

20H30 Concours de coinchée individuel

Samedi 18 Juin 1994 :

9H Concours de dominos par élimination

15H Concours de pétanque par classement individuel

22H Bal gratuit

24H YES AND NO "Danses des Jeunes"

Dimanche 19 Juin 1994 :

10H30 Messe chantée et harmonisée par les jeunes de la commune.

Pain bénit toutes les mains seront distribuées à l'église.

12H Apéritif servi sous la tente

15H Danse par les enfants de la commune

KERMESSE Manège

Pendant les deux jours jeux divers, enveloppes, buvette restauration

Les habitants désireux d'offrir des lots pourront les déposer chez Mrs SOENEN, EUDIER, COLLET, MAUPOINT, PETEL

Mardi 21 Juin 1994 :

Fête de la musique

Le President,

M. COLLET

V A L D' O I S O N J U M E L A G E

Dans notre dernier bulletin de Décembre 93, je vous faisais part que la signature officielle du jumelage avec nos amis ALLEMAND, s'effectuerait courant Avril 94.

C'est chose faite, car une délégation des Maires des 9 communes concernées, constituant le Jumelage VAL D'OISON (pour Mémoire : St AMAND-DES-Htes TERRE, LE BEC-THOMAS, St GERMAIN-de-PASQUIER, St CYR-LA-CAMPAGNE, LA SAUSSAYE, St PIERRE-DES-FLEURS, St OUEN-de-PONCHEUIL, FOUQUEVILLE, TOURVILLE-LA-CAMPAGNE) c'est rendue en Allemagne les 8,9 et 10 Avril dernier afin d'y signer la chartre dont je vous joins une photocopie pour informatio.

Cette délégation a reçu un accueil extrèmement chaleureux des Elus Allemands et des habitants des différents villages concernés

Et le 10 au soir au cours d'une cérémonie en présence de nombreuses personnalités, la chartre à été signée très officiellement sur un superbe parchemin rédigé en lettre gothique.

Cemariage est bien entendu à demi consommé, puisque pour l'officialisé complétement, les Alemmands seront nos hotes pour l'ultime signature les 28, 29 et 30 Octobre prochain .

Avec l'ANGLETERRE, une délégation s'est rendues à CLANFIELD fin Avril dernier afin de prendre contact avec nos futurs partenaires et mettre sur pieds les préliminaires du jumelage, prévu très certainement avant la fin de l'année 94

Voilà en gros les dernières et bonnes nouvelles du jumelage

Bien entendu tous ceux ou toutes celles qui veulent rejoindre l'Association en tant qu' adhérent, n'hésitez pas à me contacter la cotisation est toujours de 50fr pour l'année et par famille.

Un grand merçi à tous ceux qui ont renouvellé leur adhésion 94 ainsi qu'aux nouveux adhérents.

Pour terminer, je vous signale que Lionel VAN CUTSEN est devenu correspondant adjoint pour LE BEC-THOMAS; je l'en remercie très sincèrement.

Pour conclure, si vous souhaitez des renseignements ou si vous avez des questions ou des demandes à formuler, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

Jumelagement votre

J.P. EUDIER - L. VAN CUTSEN

CHARTE DE JUMELAGE

***

* Les Maires et leurs Conseils Municipaux de l'union des communes de la Vallée de Schlichem, du Schlichemtal, Dautmergen, Dormettingen, Dotternhausen, Hausen a.T., Ratshausen, Schömberg, Weilen unter den Rinnen et Zimmern unter der Burg, et les Maires et leurs Conseils Municipaux des communes de Fouqueville, La Saussaye, Le Bec Thomas, Saint Amand des Hautes Terres, Saint Cyr la Campagne, Saint Germain de Pasquier, Saint Ouen de Pontcheuil, Saint Pierre des Fleurs, Tourville la Campagne, du Val d'Oison en Normandie, décident de mettre en place à ce jour un jumelage durable entre les deux régions ci-dessus nommées.

* Dans un esprit de bonne entente entre les peuples et dans le sens de l'intégration européenne, nos concitoyens doivent :

- apprendre à se connaître,

- développer la compréhension de la culture et de la manière de vivre des communes partenaires,

- accroître le respect des uns envers les autres,

* Nous promettons de construire des ponts d'amitié et d'entraide entre nos concitoyens par l'entretien de nombreux contacts humains, que ce soit sur le plan privé ou au cours d'activités entre groupes organisés.

A cette occasion nous devons avant tout amener notre jeunesse à se retrouver lors d'amicales et harmonieuses rencontres.

* Pour les deux régions du jumelage il s'agit de la réunion de plusieurs petites communes, qui seules ne pourraient maintenir en vie durablement un tel jumelage. Ainsi voyons-nous par la similitude des structures de nos deux régions une prédisposition et un atout encore plus spécifique pour des relations étroites et durables.

* Nous affirmons notre volonté commune à travers les nouveaux liens créés entre nos villages d'apporter notre participation au rassemblement pacifique de nos deux peuples au sein d'une Europe unie et par là même une bonne base pour parvenir à la paix dans le monde.

* Dans cet esprit de véritable amitié et de compréhension mutuelle, les 17 communes confirment cette charte de jumelage aujourd'hui par la signature de leurs élus et des présidents des comités de jumelage.